



Service civique


Depuis 2016, la Ville de Laval s'est largement investie dans une démarche de valorisation du service civique auprès des jeunes. Le service civique permet aux 16-25 ans de vivre une expérience professionnelle et citoyenne, pour une durée comprise entre six et neuf mois. Il est élargi à 30 ans aux jeunes en situation de handicap.



Cet engagement volontaire au service de l'intérêt général est accessible sans condition de diplôme, et indemnisé, en France ou à l'étranger. Durant ce temps il perçoit une indemnité mensuelle de 472.97 €, complétée de 107.58 € de prestations en nature (nourriture, transports...).

À Laval, l'association nationale [Unis Cité](#)  tient une antenne à la Maison de quartier des Fourches. Cet organisme recrute des volontaires lavallois, les organise en équipe afin de constituer des groupes aux profils variés, ainsi, pendant leur service civique, les jeunes ne mènent jamais seul leur mission. Chaque Service civique répond à une mission d'intérêt général : valorisation des activités réalisées par les jeunes durant les Temps d'Activités Périscolaires, accompagnement de séniors en EHPAD, mise en avant de la démarche des conseils citoyens sur les quartiers prioritaires.

De même, la [Ligue de l'Enseignement](#)  accompagne également les jeunes volontaires qui souhaitent s'investir dans une mission en service civique mais cette fois ci à titre individuelle. Durant 6 à 10 mois, les jeunes sont amenés à s'investir dans différents missions à dimension social, sportive, ludique auprès de différents publics.

Rejoignez-les sur leur page 





VILLE DE LAVAL
Place du 11 novembre
CS 71327
53013 LAVAL Cedex



LAVAL DIRECT PROXIMITÉ
0 800 00 53 53
(Numéro gratuit)
02 43 49 43 00 / fax 02 43 49 43 26
mairie@laval.fr
[Plan d'accès](#)